

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## 50 416 - AEROSPRAY vernis de finition/pour tableaux

N° de l'article		Date d'émission:	10.07.17
Version	4 ( 10.07.17 )	Page	1 / 10

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit 50 416 - AEROSPRAY vernis de finition/pour tableaux

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisation générale

Produits pour création de l'art.

##### Usages déconseillés

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

H. Schmincke & Co. GmbH & Co. KG  
Otto-Hahn-Str. 2  
D - 40699 Erkrath  
Tel. +49 (0) 211-2509-0  
Fax. +49 (0) 211-2509-497  
info@schmincke.de  
www.schmincke.de

##### Service responsable de l'information

Schmincke-laboratoire:  
lun-jeu 8.00-16.30; ven. 8.00-13.30  
Tel. +49 (0) 211-2509-474  
labor@schmincke.de

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

<b>Renseignements d'urgence</b>	<b>Appel d'urgence Berlin</b>
<b>Téléphone</b>	<b>(24h - counseling en allemand et en anglais)</b>
	<b>+49 (0) 30-30686790</b>

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Aquatic Chronic 2; H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Eye Irrit. 2; H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Flam. Aerosol 1; H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

STOT RE 2; H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

STOT SE 3; H335 Peut irriter les voies respiratoires.

STOT SE 3; H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquette (CLP)



**Mention d'avertissement**

Danger

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## 50 416 - AEROSPRAY vernis de finition/pour tableaux

N° de l'article	Date	10.07.17
Version	d'émission:	2 / 10
4 ( 10.07.17 )	Page	

### Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables.  
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.  
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.  
P260 Ne pas respirer les aérosols.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.  
P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

### 2.3 Autres dangers

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. (EUH066)

## RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

### 3.1 Substances

#### Spécification chimique

résine acrylique  
la résine d'aldéhyde  
white spirit  
Alcool  
propulseur( ÉTHER MÉTHYLIQUE)

Numéro CAS  
EINECS / ELINCS / NLP  
Numéro d'identification UE  
Numéro de commerce international  
Numéro d'enregistrement REACH  
N° RTECS  
Code DG-EA (Hazchem)  
Numéro CI

### 3.2 Mélanges

#### Substance 1

solvent naphtha (petroleum), light, aromatic: 20 - 35 %  
CAS: 64742-95-6

#### Substance 2

propan-2-ol: 10 - < 20 %  
CAS: 67-63-0

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## 50 416 - AEROSPRAY vernis de finition/pour tableaux

N° de l'article	Date	10.07.17
Version	d'émission:	3 / 10
4 ( 10.07.17 )	Page	

REACH: 01-2119455851-35  
Aquatic Chronic 2; H411 / Asp. Tox. 1; H304 / Flam. Liq. 3; H226 / STOT SE 3; H335 / STOT SE 3; H336 / EUH066

REACH: 01-2119457558-25  
Eye Irrit. 2; H319 / Flam. Liq. 2; H225 / STOT SE 3; H336

### Substance 3

naphtha (petroleum), hydrodesulphurized heavy: 1 - 5 %  
CAS: 64742-82-1  
REACH: 01-2119458049-33-xxxx  
Aquatic Chronic 2; H411 / Asp. Tox. 1; H304 / Flam. Liq. 3; H226 / STOT RE 1; H372 / STOT SE 3; H336 / EUH066

### Substance 4

dimethyl ether: 20 - 35 %  
CAS: 115-10-6  
REACH: 01-2119472128-37  
Compr. Gas; H280 / Flam. Gas 1; H220

### Indications complémentaires

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Informations générales

#### En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air frais, desserrer ses vêtements et l'allonger. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

#### Contact avec la peau

Laver soigneusement avec de l'eau et du savon. En cas d'une irritation persistante, consulter un médecin.

#### Contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

#### Ingestion

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/. en cas de malaise. Attention en cas de vomissement: risque d'aspiration!

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyen d'extinction

#### Agents d'extinction appropriés

poudre d'extinction dioxyde de carbone Jet d'eau en aspersion

#### Agents d'extinction déconseillés pour des raison de sécurité

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

### 5.3 Conseils aux pompiers

#### Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser une protection respiratoire adéquate

#### Indications complémentaires

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

voir rubrique 8

### 6.2 précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## 50 416 - AEROSPRAY vernis de finition/pour tableaux

N° de l'article		Date d'émission:	10.07.17
Version	4 ( 10.07.17 )	Page	4 / 10

### Méthodes de nettoyage

Absorber les quantités restantes avec des substances ininflammables liant les liquides (terre sèche, sable, vermiculite, grès broyé).

### Indications complémentaires

## 6.4 Référence à d'autres sections

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Précautions de manipulation

Assurer une bonne ventilation de l'atelier et/ou mettre en place un système d'aspiration de l'air au poste de travail. En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables.

#### Protection contre l'incendie et les explosions

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Conditions de stockage et de conditionnement

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

#### Conseils pour le stockage en commun

#### Classe de stockage

#### Indications

#### diverses

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

64742-95-6 solvant naphtha (petroleum), light, aromatic

DEU	WEL	100,000	mg/m <sup>3</sup>	TRGS 900
-----	-----	---------	-------------------	----------

67-63-0 propan-2-ol

DEU	WEL	200,000	mL/m <sup>3</sup>	-
DEU	WEL	500,000	mg/m <sup>3</sup>	2(II); DFG; Y

115-10-6 dimethyl ether

DEU	WEL	1.000,000	mL/m <sup>3</sup>	-
DEU	WEL	1.900,000	mg/m <sup>3</sup>	8(II); DFG; EU

### 8.2 Contrôle de l'exposition

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

##### Protection respiratoire

Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire.

Appareil filtrant combiné (EN 14387) Utiliser un filtre de type A (= contre les vapeurs de liaisons organiques)

##### Protection des mains

Matériau approprié: Caoutchouc nitrile

Épaisseur du revêtement > 0,35 mm

Période de latence > 480 min

Ultranitril 492 - MAPA GmbH, Industriestraße 21- 25, D-27404 Zeven, Internet: www.mapa-pro.de

Toutes les indications sont réalisées en coopération avec la société MAPA GmbH - d'après la directive CE 89/686/EWG et EN 374. Cette recommandation est seulement valable pour l'article et son utilisation cités dans le section 1. Pour les mélanges ou autres utilisations, veuillez vous servir des gants du fournisseur autorisés par la CE. Les informations sont fondées sur nos connaissances d'aujourd'hui et elles décrivent les besoin de sécurité de notre produit en utilisation courante et comme décrit.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## 50 416 - AEROSPRAY vernis de finition/pour tableaux

N° de l'article		Date d'émission:	10.07.17
Version	4 ( 10.07.17 )	Page	5 / 10

### Protection oculaire

Lunettes de protection

### Protection corporelle

Porter un vêtement de protection approprié. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

### Mesures générales de protection et d'hygiène

Respecter les mesures de précaution usuelles lors de la manipulation de produits chimiques. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme Aérosol  
Couleur incolore  
Odeur white spirit

	min	max
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition		
Point de fusion/point de congélation		
Point éclair/plage d'inflammabilité	-41 °C	-41 °C
Inflammabilité		
Température d'ignition		
Température d'auto-inflammabilité		
Limites d'explosibilité		
Indice de réfraction		

Coefficient de partage: n-octanol/eau  
Danger d'explosion

Tension de vapeur 4000 hPa  
Densité 0,7 -  
0,8 g/ml

Valeur pH

Viscosité dynamique de  
Viscosité dynamique à

Viscosité cinématique de  
Viscosité cinématique à

### 9.2 Autres informations

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

### 10.2 Stabilité chimique

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

### 10.4 Conditions à éviter

Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes.

### 10.5 Matières incompatibles

Comburant

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

64742-95-6 solvant naphtha (petroleum), light, aromatic

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## 50 416 - AEROSPRAY vernis de finition/pour tableaux

N° de l'article		Date d'émission:	10.07.17
Version	4 ( 10.07.17 )	Page	6 / 10

67-63-0	par voie orale	DL50	Rat	>	2000,000	mg/kg	-
	dermique	DL50	Rat	>	2000,000	mg/kg	-
propan-2-ol							
	par voie orale	DL50	Rat	>=	5050,000	mg/kg	-
64742-82-1	naphtha (petroleum), hydrodesulphurized heavy						
	par voie orale	DL50	Rat	>	2000,000	mg/kg	-
	dermique	DL50	Rat	>	2000,000	mg/kg	-

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë  
En cas d'inhalation  
Ingestion  
Contact avec la peau  
Contact avec les yeux

#### Expériences tirées de la pratique

#### Remarques générales

#### Tests toxicologiques

64742-95-6	solvent naphtha (petroleum), light, aromatic	CL50	poissons	>	10,000	mg/l	-
		CL50	Algues	>	10,000	mg/l	-
67-63-0	propan-2-ol	CL50	poissons	>	1000,000	mg/l	(96h)
64742-82-1	naphtha (petroleum), hydrodesulphurized heavy	CL50	poissons	>	10,000	mg/l	-
		EC50	Algues	>	10,000	mg/l	-

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

Toxicité aquatique  
Classe de risque pour le milieu aquatique !  
Numéro de catalogue  
Remarques générales

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses  
Besoins en oxygène

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)  
Coefficient de partage: n-octanol/eau

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## 50 416 - AEROSPRAY vernis de finition/pour tableaux

N° de l'article		Date d'émission:	10.07.17
Version	4 ( 10.07.17 )	Page	7 / 10

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

### 12.6 Autres effets nocifs

Remarques générales

### Effets toxiques sur l'environnement

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

Code de déchet

16 05 04

160504\* Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses.

Recommandation

#### Conditionnement

Code de déchet

Recommandation

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

#### Indications diverses

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

1950

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR, ADN AÉROSOLS, inflammable

IMDG, IATA AEROSOLS, flammable

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN 2

IMDG 2.1

IATA 2.1

### 14.4 Groupe d'emballage

-

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Marine Pollutant - IMDG Yes

Marine Pollutant - ADN -

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### Transport par voie terrestre

Code: ADR/RID 5F

Classe de danger -

Étiquette de danger ADR 2.1

Quantités limitées 1L

Conditionnement: Instructions P207 - LP200

Conditionnement: Dispositions particulières PP87 - RR6 - L2

Réglementations particulières pour le conditionnement groupé MP9

Réservoirs mobiles: Instructions -

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## 50 416 - AEROSPRAY vernis de finition/pour tableaux

N° de l'article		Date d'émission:	10.07.17
Version	4 ( 10.07.17 )	Page	8 / 10

Réservoirs mobiles: Dispositions particulières	-
Codification réservoirs	-
Restriction concernant les tunnels	D
Remarques	
EQ	E0
Dispositions particulières	190 - 327 - 344 - 625

### Transport par voie fluviale

Etiquette de danger	
Quantités limitées	
Transport autorisé	
Équipement nécessaire	
Aération	
Remarques	
EQ	
Dispositions particulières	

### Transport maritime

Numéro EmS	F-D, S-U
Dispositions particulières	63 - 190 - 277 - 327 - 344 - 381 - 959
Quantités limitées	1L
Conditionnement: Instructions	P207 - LP200
Conditionnement: Dispositions particulières	PP87 - L2
IBC: Instructions	-
IBC: Réglementations	-
Instructions réservoirs IMO	-
Instructions réservoirs UN	-
Instructions réservoirs Dispositions particulières	-
Stowage and segregation	category A SW1 - SG69
Properties and observations	
Remarques	
EQ	E0

### Transport aérien

Hazard	-
Passenger	203 (75 kg)
Passenger LQ	Y203 (30 kg G)
Cargo	203 (150 kg)
ERG	10L
Remarques	
EQ	
Special Provisioning	A145 - A167 - A802

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Directives nationales

##### Europe



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## 50 416 - AEROSPRAY vernis de finition/pour tableaux

N° de l'article		Date d'émission:	10.07.17
Version	4 ( 10.07.17 )	Page	9 / 10

Teneur en VOC [%]  
Teneur en VOC [g/L]  
Autres informations, restrictions et dispositions légales

### Allemagne

Classe de stockage  
Classe de risque pour le milieu aquatique !  
Numéro de catalogue  
Décret relatif aux défaillances  
Indications relatives à une limitation de la durée de travail  
Autres informations, restrictions et dispositions légales

### Danemark

Autres informations, restrictions et dispositions légales

### Hongrie

Autres informations, restrictions et dispositions légales

### Grande-Bretagne

Autres informations, restrictions et dispositions légales

### Suisse

Teneur en VOC [%]  
~ 84 %  
Autres informations, restrictions et dispositions légales

### EUA

Autres informations, restrictions et dispositions légales  
Federal Regulations  
State Regulations

### Japon

Autres informations, restrictions et dispositions légales

### Canada

Autres informations, restrictions et dispositions légales

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Informations diverses

Mentions de danger (CLP)	H220 Gaz extrêmement inflammable. H222 Aérosol extrêmement inflammable. H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H226 Liquide et vapeurs inflammables. H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
--------------------------	--

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## 50 416 - AEROSPRAY vernis de finition/pour tableaux

N° de l'article		Date d'émission:	10.07.17
Version	4 ( 10.07.17 )	Page	10 / 10

H372 Nocif pour les reins en cas d'ingestion répétée ou prolongée.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Informations diverses

Les informations sont fondées sur nos connaissances d'aujourd'hui et elles décrivent les besoins de sécurité de notre produit en utilisation courante et comme décrit. Une valable assurance juridique de propriétés ou aptitudes pour certaines mises en action précisées ne se dérive pas de nos indications c'est pourquoi nous recommandons d'accorder les applications de produit dans les conditions désirées et les vérifier expérimentalement. Pour ces raisons nous ne pouvons ni garantir pour les propriétés de produits ni être responsable pour les dégâts provoqués par l'utilisation de nos produits.

### Littérature

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

### Raison des dernières modifications

### Indications diverses

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour.  
Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.